



A l'attention du
Bourgmestre et des échevins

Schuttrange, le 19 octobre 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les échevins,

En application de l'article 25 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et de l'article 5 du règlement d'ordre intérieur, les conseillers communaux du Parti Démocratique souhaitent vous soumettre les questions suivantes à l'occasion de la campagne « Tour du Duerf » visant à *sensibiliser les citoyens à recourir au vélo pour se déplacer au quotidien et de motiver les conseillers communaux à s'approprier d'avantage les thèmes du « recours au vélo » et de la « planification de la circulation à vélo »* :

- Coupe scolaire

De nombreuses communes organisent annuellement une Coupe scolaire, organisée par « La Sécurité Routière Asbl » en collaboration avec les communes, le personnel enseignant, la Police,... laquelle a pour objet de promouvoir l'éducation routière des jeunes cyclistes à l'école et à domicile. Est-ce que le conseil échevinal ne devrait pas entamer les démarches en vue d'organiser également une « Coupe Scolaire » annuelle dans notre Commune ?

- Transport scolaire par vélos

Il existe dans d'autres communes européennes des initiatives dites « Vélobus », qui, se basant sur le concept des Pedi-Bus, visent à assurer sur certains trajets la possibilité pour les enfants de se rendre, de manière encadrée en vélos à l'école (notamment en période printemps/été). Est-ce que le conseil échevinal n'envisagerait pas d'inclure également un tel concept dans le cadre des travaux préparatoires qui seraient prévus en vue de l'instauration de lignes Pedi-bus ?

- Emplacements pour vélos

Le nombre d'emplacements pour vélos, notamment sur le campus scolaire « An der Dällt » s'avère régulièrement (notamment les a-m), en printemps/été, insuffisant par rapport aux enfants se rendant en vélo à l'école. Par ailleurs, les emplacements actuels (sur le campus scolaire, mais également devant la commune) ne sont plus adaptés et devraient être modernisées afin de rendre

celles-ci plus fonctionnels et plus sécurisés. Dans quelle mesure, le conseil échevinal envisage de remplacer les emplacements actuels ?

- Trajets scolaires sécurisées

De nombreux parents hésitent, respectivement ne souhaitent pas à ce que leurs enfants se rendent en vélos, voire même à pied, à l'école, ou circulent de manière générale à l'intérieur de notre Commune. Les principales raisons citées sont la largeur insuffisante, à de nombreux endroits et notamment sur les axes principales, des trottoirs, le fait que les trottoirs sont régulièrement bloqués par des poubelles ou par des voitures débordant sur les trottoirs. Dans ce contexte, et considérant que des projets tels que l'aménagement de pistes cyclables/pistes piétonniers dans le cadre de différents PAP ou dans le cadre d'une prochaine modification du PAG prendront encore des années/décennies à se voir concrétisées, nous estimons que le conseil échevinal devrait envisager d'autres mesures permettant à une meilleure sécurisation des voies piétonniers à court/moyen terme. Ainsi, le Parti Démocratique avait proposé dans son programme électoral pour les élections communales d' *« aménager les infrastructures routières sur les principaux axes de la Commune avec l'objectif de créer des pistes cyclables en site propre, et ceci notamment entre l'administration communale et le campus scolaire « An der Daellt ».*

De même, nous estimons que la réalisation d'une piste cyclable/piétonnière le long de la Syre à partir de Schrassig jusqu'à Munsbach devrait être étudiée.

Nous vous demandons dès lors de prendre position par rapport à ces propositions, respectivement de nous informer d'autres mesures que le conseil échevinal envisage de réaliser à court terme.

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins, nos meilleures salutations.

EICHER Serge

KAUFFMANN Jean-Pierre

RONK Jim

WELSCH Nicolas